Votre programme d’aide aux employés et à la famille (PAEF) est un service confidentiel de soutien pouvant vous aider à entreprendre une démarche pour effectuer un changement.

Des occasions d’apprentissage en cheminement de carrière

Les temps ont changé. Hier encore, bon nombre de personnes occupaient le même poste, de leur premier jour de travail à leur retraite. Maintenant, une carrière à vie est chose du passé. En fait, un Nord-Américain peut s'attendre à changer d’emploi huit fois et il aura cinq carrières différentes au cours de sa vie active.



Les trois étapes du cheminement de carrière

Indépendamment des raisons à l’origine d’un changement d’emploi ou d’une réorientation de carrière, nous devons acquérir de nouvelles habiletés et élargir nos connaissances. L'instruction qui nous a permis d’entrer sur le marché du travail ne peut plus nous servir jusqu’à l’âge de la retraite. Autrement dit, seul l’apprentissage permanent nous permettra d’évoluer avec le changement; pour plusieurs, cela implique trois démarches :

Assumez la responsabilité de votre perfectionnement professionnel. En période d’incertitude économique, vous ne pouvez compter sur votre employeur pour améliorer nos compétences ou acquérir de nouvelles habiletés qui vous permettront d’obtenir de l’avancement. Il vous appartient d’investir dans votre carrière.

Adoptez une attitude plus positive à l’égard du perfectionnement professionnel. L’un de ses avantages les moins évidents : il hausse la confiance en soi. Lorsqu’il s’agit de notre carrière, le perfectionnement professionnel a pour principal avantage d’ouvrir un plus grand nombre de portes. Autrement dit, plus vos compétences sont élevées, plus vos services seront recherchés et plus vous serez en mesure de tirer profit des aspects positifs du changement.

Apprenez à vous perfectionner. Pour ceux qui ont quitté l'école depuis plusieurs années, il pourrait s’avérer difficile d’assimiler de nouveaux concepts. Posez-vous ces questions : Où suis-je plus à l’aise d’étudier, dans un petit ou dans un grand groupe? L’apprentissage autonome me convient-il? Qu’ai-je aimé ou non dans les cours que j'ai déjà suivis? Familiarisez-vous à nouveau avec certaines habiletés de base telles que prendre des notes, lire un manuel et étudier. De plus, il vous faudra réussir à gérer votre temps de façon à pouvoir concilier les triples responsabilités que plusieurs d'entre nous doivent assumer – la vie familiale, le travail et les études.

Profiter des occasions d’apprendre

Maintenant que vous êtes prêt à retourner aux études, vous devrez réfléchir aux occasions de perfectionnement professionnel qui s’offrent à vous, par exemple :

Obtenez un diplôme ou un certificat d’études. Avant de vous inscrire à un cours, assurez-vous de répondre aux critères et passez en revue vos objectifs de carrière. Posez-vous les questions suivantes : Quels sont mes objectifs de carrière? Un diplôme ou un certificat est-il nécessaire à la réalisation de ces objectifs? Existe-t-il un lien entre ce cours ou ce programme et mes objectifs de carrière?

Adhérez à une association professionnelle. Vous pouvez perfectionner vos compétences en participant à des programmes éducatifs, à des séminaires et à des ateliers offerts par une association. Vous aurez aussi l'occasion de vous tenir au courant des tendances dans votre secteur d'activité.

Tirez profit des connaissances des autres. Pensez à organiser des rencontres informelles avec des employés occupant dans une autre entreprise un poste similaire au vôtre. Vous aurez ainsi une meilleure idée de la façon dont ces autres professionnels exécutent leurs tâches.

Partagez ce que vous apprenez. En raison de leurs restrictions budgétaires, les entreprises ne délèguent plus qu'un seul employé aux séminaires et aux ateliers de formation. Si vous avez participé à l'un de ces cours, préparez dès votre retour une courte présentation qui vous permettra de partager l'information reçue. De plus, partagez avec les personnes intéressées vos notes et les documents qui vous ont été remis.

Formez un groupe d'étude. Si votre entreprise ne possède pas un service de formation, les dirigeants permettraient peut-être aux employés de présenter des séminaires sur l'heure du dîner. Il existe d'excellents vidéos de formation sur une variété de sujets et la plupart sont accompagnés d'un guide de l'animateur.

Choisissez des séminaires qui vous conviennent. Avant de vous inscrire, renseignez-vous le plus possible sur le séminaire avant de vous y inscrire. Qui est l'animateur? Quelles sont ses compétences? Quel est le nombre de participants prévu? Parfois, comme dans le cas d'une formation sur ordinateur, il est important de savoir s'il s'agit de formation pratique. Au cours du séminaire, intéressez-vous à la formation. Prenez des notes, posez des questions et participez aux discussions. De retour au travail, assurez-vous de mettre en pratique les connaissances acquises.

L'apprentissage permanent vous permettra de suivre le rythme de l'évolution du monde du travail. Vous ne pouvez plus vous attendre à conserver le même poste ou à n'avoir qu'une seule carrière durant votre vie active. Si vous consentez à acquérir de nouvelles compétences, vous serez mieux en mesure d'accepter et de vous fixer de nouveaux objectifs.

Si vous pensez que vous n'êtes pas aussi compétent que vos collègues ou si vous désirez réorienter votre carrière, parlez-en à un conseiller. Il pourra vous aider à décider ce que vous devez apprendre pour obtenir de l'avancement.

© 2026 Morneau Shepell ltée. Votre programme ne comprend pas nécessairement tous les services décrits dans ce site. Veuillez consulter la documentation de votre programme pour plus d'information. Pour une assistance immédiate, composez le 1 844 880 9137.